

Consultation Electronique

Du vendredi 1^{er} avril 2022 14h00 au mercredi 6 avril 2022 18h00.

En vertu des articles 6 et 48 des R.A FFT, Stéphane Bouvry Président du Comité Directeur sollicite l'avis des membres du Comité de Direction par un vote électronique sur la proposition suivante :

Appel à la générosité de toute la famille du tennis français en faveur de l'Ukraine.

Nous vous proposons de verser la somme de 500€ sur la plate-forme dédiée de l'Unicef.

Résultat du vote sur 20 votants :

OUI : 19

NON : 0

Abstention: 1

La proposition est adoptée, le trésorier peut effectuer le versement sur le compte en ligne de L'UNICEF (via la FFT)

Fait à Equeurdreville, le 6 avril 2022.

Patrick Olivier
Secrétaire Général

